

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 8-9

Artikel: Mélanges historico-forestiers [fin]
Autor: Farquet, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les deux exemples suivants montrent quel est le rendement de la distillation sèche du bois.

De 50 m³ de bois résineux, on extrait :

4500 kg de charbon de cornue,
2800 » » goudron,
950 » » térébenthine,
600 » d'acétate de chaux,
150 » d'alcool de bois.

De 50 m³ de bois feuillus, on extrait :

6000 kg de charbon de cornue,
2500 » » goudron,
7800 » » vinaigre de bois (brut),
4500 » » gaz (utilisé pour la marche de la cornue),
500 » d'alcool de bois (100%).

Ces deux exemples suffisent pour montrer que la distillation sèche du bois est le mode d'utilisation de cette matière qui, vraisemblablement, donne le rendement le plus élevé.

Faute de place, nous devons renoncer à entrer dans les détails de telle distillation. Nous n'avons eu en vue, dans ce qui précède, que les modes les plus simples, avec une mise de fonds modeste, et ne réclamant pas des connaissances spéciales en chimie.

Pourquoi ne tenterions-nous pas l'essai de tirer un parti meilleur, au point de vue économique, de nos richesses forestières, ainsi que le font les quatre pays cités plus haut ou, encore l'Allemagne (Prusse orientale) depuis deux ans ? L'auteur de ces lignes, un Suisse, a installé en Pologne une exploitation de ce genre qui consomme, annuellement, 15.000 wagons de matière ligneuse.

Puissent ces lignes engager propriétaires de forêts, agriculteurs, industriels du bois, scieurs, etc., à recourir à un mode d'utilisation du bois qui donne un beau rendement. Utilisation qui, en l'état actuel de notre économie nationale, tend à devenir une nécessité et qui, si l'on tient compte de la situation géographique de la Suisse, semble avoir beaucoup de chances de réussite. Nous sommes volontiers à disposition de ceux que la question intéresse et désireraient de plus amples renseignements. *K. Zieger*, chimiste à *Viktring*, Carinthie (Autriche).

(Trad. : *H. B.*)

Mélanges historico-forestiers.

(Fin.)

4. Les malheurs d'une exploitation forestière pour la Verrerie du Pont du Trient.

En séance de la Diète du Valais du 12 mai 1762, le Grand Bailif Christian-Georges Roten et les « Orateurs » des sept dixaines, autorisaient les frères Joseph et Alexis Schmid, verriers, originaires de la

Chapelle des Bois en Franche-Comté, à établir une verrerie, près du Pont du Trient, dans la Châtellenie de Martigny. Munis de cette autorisation, les deux industriels n'avaient plus qu'à ériger les bâtiments nécessaires, s'approvisionner du bois pour les fours et recruter leur personnel. L'approvisionnement en bois revêt, dans le cas particulier, un caractère épique qu'il vaut de raconter.

Dès les premières années, les deux frères Schmid, avaient acquis, de la Bourgeoisie de Martigny, la forêt de la *Biollaz* sur Tête-Noire, en vue d'une exploitation intensive. C'est alors que les difficultés commencèrent.

Les verriers durent faire dresser une supplique qui leur coûta quatre écus, et la faire présenter en Diète pour obtenir le permis de sortie des bois achetés. Ils durent rester six jours à Sion, pour y attendre une réponse qui ne vint pas. Cette exigence de leurs Excellences de Sion, paraît d'autant moins justifiable que le permis de sortie n'était exigible ordinairement que pour les bois vendus hors du canton. En fin de compte, le Secrétaire d'Etat, accompagné du Banneret Ganioz et du sautier Gay, se décida à faire une vision locale pour inspecter les bois vendus. Les frais de route et de table furent naturellement à la charge des requérants; il fallut, en outre, procurer trois mulets à ces Messieurs, et le total se solda par 16 écus. Au retour, il fallut faire dresser une nouvelle supplique pour la présenter de nouveau en Diète, ce qui exigea quatre écus. Finalement, le Secrétaire d'Etat donna la permission demandée et réclama deux écus. Tous ces avatars amenèrent enfin nos verriers à l'année 1765, où ils purent commencer l'exploitation de la forêt. Ce n'était cependant pas la fin des mécomptes !

* * *

Les deux frères Schmid avaient aussi essayé de se procurer du bois ailleurs qu'à la forêt de la Biolaz, à ce qu'il paraît d'après leur livre de comptes. Ainsi on apprend qu'avant d'entreprendre la coupe qui leur avait été si chèrement concédée, ils étaient allés voir à Charavex sur Ravoire et à Plan Giry, mais ils durent y renoncer momentanément, à cause des difficultés d'exploitation et de sortie. Il ressort des comptes qu'ils ont payé certaines sommes à des hommes de Finhaut et Salvan qui leur auraient désigné les bois exploitables. Toutes ces démarches se rapportent à 1765, sans indication de mois ou de quantième. Dans le courant de 1765, on trouve qu'ils ont acheté des houx, pour la verrerie. Nous nous demandons si cette espèce de bois n'a pas servi à faire les manchons des cannes de verriers ?

Joseph Schmid se rendit personnellement à Tête-Noire, au début de la coupe, pour y « croiser » les bois destinés à la verrerie. La coupe commença pendant l'été et dura jusqu'aux mois de septembre et octobre. Elle fut confiée à un consortage d'hommes des Marécottes (les

marécottins, comme disent les comptes), composé de quinze individus sous la direction d'un certain Claude Wœffray. Nous n'avons pu savoir quel était le salaire journalier de ces hommes; par contre, on voit qu'ils ont été payés en batz du Valais (15 ct.), au total 4300, ce qui, en monnaie actuelle, fait 610 fr. La sortie du bois jusqu'à Vernayaz fut opérée par flottage et confiée à deux équipes; l'une sous la direction d'un nommé Stèque et qui n'occupa que des ouvriers étrangers; l'autre à un groupe de 22 hommes, recrutés aux Jeurs, à Finhaut et à Salvan. Le premier groupe ne travailla que dans le mois d'août et reçut, pour salaire, une somme globale de 2013 batz, ou 301,95 fr.

Le groupe des flotteurs valaisans fit un total de 290 journées à 8 batz par jour, valeur qui figure dans les comptes pour 116 écus. Il y eut une nouvelle flottée au printemps de 1766, mais on ne trouve que la mention de deux flotteurs qui firent l'un, dix journées à 8 batz, l'autre 12.

Le flottage devait réserver un sérieux mécompte aux deux verriers. Par suite probable d'un état défectueux des barrages de Vernayaz pour l'arrêt du bois, une première échappée se produisit, le 20 octobre 1765. Le 1^{er} novembre, ce fut un désastre, car tout ou presque tout le bois arrêté vers les barrages s'en alla au Rhône. Alors commencèrent d'interminables démarches et manœuvres, tant pour faire croiser le bois sur les rives que pour le repêcher. Plusieurs hommes furent chargés de surveiller les bois noyés et de les suivre le long du fleuve. L'un d'eux, Jacques Petitmermet, fit pour sa part quatre journées. Il fallut, en outre, mettre des gardes au Pont de St-Maurice, à Roche, à Chessel, à la Bataillère, etc. L'un des deux associés, Joseph Schmid, dut se rendre personnellement au Bouveret, à Chessel, Levaux de Vouvry, St-Gingolph, Villeneuve et même jusqu'à Morges, pour surveiller le repêchage de ses bois. Il ne se montra pourtant pas chiche envers les ouvriers qui travaillaient au sauvetage de son bien, car il les paya et les *arrosa* généreusement.

Pour repêcher ce bois, il fallut, sur la rive valaisanne : à Miéville, 2 journées de deux hommes et, de Monthey en bas, 29 journées de quatre hommes; la rive vaudoise exigea plus de travail, car il fallut y mobiliser 24 hommes qui firent 79 journées, ce qui revient à 1257 batz, ou 188,55 fr. Et ce n'est pas tout.

Il fallut faire appel aux bateliers de la région, pour venir à bout de tout le bois qui voguait au fil du Rhône, ou à la dérive sur le lac. C'est ainsi que Roch, de St-Gingolph, demanda 14 batz pour ses services, etc. Ramener le bois à la rive, n'était pas tout : il fallait encore le faire transporter au Pont du Trient ou l'amener dans les localités voisines pour le vendre, car il ne pouvait être question de ramener le tout à l'usine. Les deux Schmid s'arrêtèrent à la seconde alternative, au moins pour une partie de ce qui put être repêché. Pour commencer, il fallut lever une équipe d'hommes, afin d'entasser

et de toiser ce qui pouvait être vendu sur place : ces ouvriers firent en tout 81 journées payées à raison de 6—8 batz l'une. Huit charretiers se chargèrent ensuite de voiturer le tout.

Après bien des démarches, les frères Schmid réussirent à placer une partie de leur bois.

Il est hors de doute qu'une partie du bois fut perdue sans retour et que ce désastre contribua, pour une bonne part, à l'insuccès de la tentative industrielle des frères Schmid; car si l'on considère la valeur de l'argent à cette époque, les malheureux industriels durent laisser une bonne partie de leur pécule dans cette histoire de repêchage. Aussi, ne trouve-t-on plus d'exploitations forestières depuis cette époque, ni de flottage; ou, du moins, ce chapitre fut-il réduit à sa plus simple expression, si l'on s'en tient à la teneur des comptes. Du 28 décembre 1766 au 14 janvier 1767, on ne trouve plus que l'achat de 5036 fascines acquises en plusieurs fois, d'un certain Laurent Stephanety.

Moins de trois ans après, en 1770, la Verrerie du Pont du Trient éteignait ses fours pour ne plus les rallumer : la faillite était aux portes, causée autant par la force des choses que par l'incompréhension des hommes pour cette industrie qui avait tenté de s'implanter dans le pays.

Ph. Farquet.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Programme de la réunion annuelle de la Société forestière suisse à Lausanne.

les 10, 11 et 12 septembre 1934.

Dimanche 9 septembre.

De 11 h. à 21 h. et à 23 h. : Distribution des cartes de fête et des billets de logement, au guichet n° 8 du hall central de la gare C F F. Visite individuelle de la ville et du Comptoir suisse, à Beaulieu.

Depuis 20 h. : Réunion libre au Casino de Montbenon. Tables réservées.

Lundi 10 septembre.

Assemblée générale dans la salle du Grand Conseil (Place du Château).

7 h. 15 : Discours d'ouverture du président du comité local, M. le Conseiller d'Etat Dr *Porchet*.

Ordre du jour :

a) Affaires administratives.

1° Désignation des scrutateurs.

2° Rapport annuel du président du comité permanent.

3° Comptes 1933/1934.